



CARE International au Tchad  
B.P. 106  
725, Avenue du Colonel Moll  
N'Djamena, République du Tchad  
Tél: (+235) 52 27 79  
Fax: (+235) 52 46 69

**Termes de référence pour le recrutement d'un consultant chargé de l'évaluation finale du projet «d'Appui en Eau, hygiène et Assainissement aux populations hôtes et réfugiées du sud du Tchad».**

Care International au Tchad a obtenu un financement auprès de l'Agence Française de Développement pour réaliser un projet en faveur des populations locales et réfugiées du Tchad. L'action s'intitule projet d'«**Appui en Eau, hygiène et Assainissement aux populations hôtes et réfugiées du sud du Tchad**». Sa durée est de **24 mois**. Elle est mise en œuvre dans la région du Logone – Oriental, département de la Nya-Pendé depuis le 1<sup>er</sup> juin 2011.

A la fin de ce projet, une évaluation finale s'impose. Cette évaluation répond au souci de Care International d'assurer une information objective sur la bonne utilisation des fonds mis à disposition, d'analyser les effets et impacts du projet sur les bénéficiaires, en vue de tirer des leçons pertinentes pour des éventuelles interventions de CARE dans le domaine et de promouvoir un dialogue renforcé avec ses partenaires. Elle a pour principal objectif de formuler une opinion indépendante et motivée sur les financements octroyés par l'AFD en termes de changements produits du fait de l'intervention et avoir un avis argumenté sur les possibles orientations/recommandations pour d'éventuelles demandes de financement dans le domaine au niveau de la région en vue de renforcer l'impact du projet.

Les termes de référence comprennent quatre parties :

- 1- Description du projet à évaluer
  - 2- Contenu du travail d'évaluation
  - 3- Organisation de l'évaluation
- Les produits attendus de l'évaluation

**1. Descriptif du projet à évaluer**

**1.1- Contexte**

Le projet, initié en 2008, implique principalement les villages situés aux alentours des camps de réfugiés d'Amboko, de Gondjé, de Dosseye mais aussi certains villages proches de la frontière qui sont considérés comme zones de transit et d'installation probable des réfugiés. Certaines activités sont aussi développées à l'intérieur de ces camps de réfugiés. Il est justifié par le contexte ci-après :

L'afflux de populations Centrafricaines dans le sud du Tchad suite à l'instabilité politique et aux violences commises par différentes factions armées en République Centrafricaine a entraîné un accroissement de la population dans cette région frontalière. En quête de protection et d'assistance, ces populations fuyant leur milieu d'origine ont traversé la frontière Tchadienne qui se trouvait de 1,5 à 25 Km avant d'être accompagnés et enregistrés par le HCR dans les camps d'accueil. Les perspectives de retour n'étant pour l'heure pas garanties, le processus d'intégration socio-économique et locale des réfugiés dans la communauté autochtone a été enclenché depuis l'année 2009 en vue de leur responsabilisation et autonomisation pour une auto-prise en charge durable de leurs systèmes de moyens d'existence et plus particulièrement de leur besoins en eau potable. Ce processus a commencé par le transfert de compétences et la redynamisation des potentiels que possèdent les réfugiés et par la mise en place des comités de gestion dont un collectif des comités de gestion de point d'eau et assainissement par camp.

Avec cet afflux de populations réfugiées (plus de 30.000 personnes), les populations locales cohabitent pacifiquement avec les réfugiés depuis leur arrivée et installation dans les camps. Elles ont partagé avec eux les ressources déjà limitées dont elles disposent. Il s'agit notamment des ressources en eau, les terres arables, le bois de chauffage et les pâturages pour le bétail.

Les populations réfugiées et autochtones cohabitent en parfaite harmonie depuis le flux de populations. Toutefois, l'inquiétude reste au niveau de la dégradation de l'environnement écologique causée par la pression démographique induite. En outre, le partage de ressources naturelles est susceptible de générer de conflits entre les deux communautés.

Une assistance proportionnelle est envisagée afin d'impulser non seulement le processus d'intégration socioéconomique et locale des réfugiés mais également la compensation de pertes en ressources naturelles de leurs terroirs.

On note également que l'aide directe octroyée aux réfugiés génère un sentiment de frustration au sein de la population hôte qui ne bénéficie pas du même traitement et parfois du même accès aux services de base. Dans l'esprit des populations autochtones, les réfugiés contribuent fortement à un appauvrissement de leurs ressources, à la dégradation de leurs champs, à la raréfaction des espaces cultivables et du bois de chauffe. Ces populations se plaignent de plus en plus d'avoir été oubliées de tous, alors qu'ils ont consenti de gros sacrifices dans l'accueil et l'intégration socio-économique des réfugiés. Le projet «**Appui en Eau, hygiène et Assainissement aux populations hôtes et réfugiées du sud du Tchad**» financé par l'AFD pour une période de 25 mois a justement pour objectif de **promouvoir une meilleure intégration entre les populations réfugiées centrafricaines et populations tchadiennes hôtes à travers la mise en place** d'un programme participatif visant l'amélioration de l'accès à l'eau potable, l'hygiène et à l'assainissement.

Soumis pour le financement en 2008, le projet a été financé qu'en 2011, ce qui a entraîné quelques défis importants en rapport avec les couts réels de mise en œuvre du projet du fait de l'évolution des prix des intrants sur le marché ...

## **1.2- Présentation du projet financé**

Le projet financé a trois objectifs globaux :

- Améliorer la couverture des besoins fondamentaux en eau, hygiène et assainissement des populations réfugiées centrafricaines et des populations hôtes tchadiennes ;
- Améliorer la cohabitation pacifique entre les populations réfugiées centrafricaines et les populations autochtones tchadiennes ;
- Assurer la pérennisation des ouvrages hydrauliques installés dans chaque village par l'introduction et l'initiation au système de recouvrement de coûts comme dans les camps de réfugiés centrafricains.

L'objectif spécifique est de contribuer au renforcement de l'intégration locale des réfugiés centrafricains et le renforcement de la cohésion sociale entre les populations réfugiées et autochtones dans le département de la Nya – Pendé.

L'intervention proposée vise principalement l'amélioration de la disponibilité de l'eau potable et de l'assainissement, la mise en place des infrastructures sanitaires, le renforcement des mécanismes de gestion ainsi que la promotion de la cohésion sociale. Il s'agit donc de:

- La réalisation d'une étude géophysique du département dans les villages concernés;
- La réalisation de 18 forages d'eau potable équipés de pompes à motricité humaine et l'appropriation du système de maintenance par les usagers;
- La réhabilitation de 10 forages/puits ouverts et l'appropriation du système de maintenance par les usagers;
- La création et la redynamisation d'au moins 28 comités de gestion des points d'eau;
- La création et la redynamisation de cinq comités d'hygiène et assainissement;
- La construction de 10 blocs sanitaires (latrines et douches publiques) dans les lieux publics;
- La mise en place et renforcement des capacités d'un collectif mixte des associations des comités de gestion des points d'eau et d'assainissement;
- Le renforcement de la cohésion sociale entre les populations hôtes tchadiennes et réfugiées centrafricaines.

La mise en œuvre du projet a suivi une approche méthodologique échelonnée en plusieurs étapes. Cette méthodologie a permis l'implication des bénéficiaires à toutes les étapes d'exécution du projet afin de garantir la transparence, la participation et la pérennisation des réalisations du projet.

Les activités suivantes ont été menées en vue d'atteindre ces résultats.

- La réalisation des études géophysique et géomorphologique ;
- La réalisation dix-huit forages d'eau potable
- La réhabilitation de dix forages existants dont le processus est en cours
- La construction de dix blocs sanitaires
- La création et la formation de 21 comités de gestion des points d'eau
- La création et la formation de 5 comités d'assainissement ;
- L'identification des artisans réparateurs des pompes ;

- L'organisation d'un séminaire sur la cohabitation pacifique entre réfugiés et autochtones ;
- L'organisation de la journée mondiale de l'eau le 22 mars dernier
- L'organisation d'un séminaire sur la cohabitation pacifique entre réfugiés et autochtones ;
- La sensibilisation à la promotion de l'hygiène et de l'assainissement, une activité qui se poursuit.

Ce projet, qui touche environ 27 000 bénéficiaires directs, emploie 8 personnes pour sa mise en œuvre : un coordonnateur du projet, un conseiller en appui institutionnel, un chargé de suivi et évaluation, un technicien de forage, un ingénieur génie civil, deux agents de développement communautaire et un chauffeur.

## **2. Contenu du travail d'évaluation**

L'objectif global de l'évaluation finale est de mesurer le plus exhaustivement possible le niveau de résultats obtenus et des objectifs tant spécifiques que globaux atteints par rapport à ceux prévus au départ par le projet.

De façon plus précise, l'évaluation devra :

- Passer en revue les activités mises en œuvre, les résultats obtenus ainsi que les progrès réalisés ;
- Identifier tous les problèmes liés à la planification, à la mise en œuvre, au monitoring et aux différents outils de gestion opérationnelle mis en œuvre ;
- Analyser les forces et faiblesses des stratégies d'intervention mises en œuvre ;
- Evaluer qualitativement et quantitativement le niveau d'appropriation des connaissances, des attitudes et des pratiques des populations cibles en matière d'hygiène et assainissement à travers la réalisation d'une enquête CAP selon une méthodologie appropriée en termes de planning, collecte et d'analyse des données. Cet état des lieux sera comparé à celui d'avant-projet afin de mesurer les changements comportementaux et d'estimer l'impact des actions de sensibilisation menées au cours du projet.
- Proposer et mettre à la disposition de l'équipe du projet des ajustements stratégiques efficaces et pertinents permettant d'améliorer son efficacité, la pérennité des actions et l'impact sur les bénéficiaires.
- Relever des indicateurs périphériques pouvant minorer les résultats escomptés du projet, notamment en ce qui concerne la pression démographique saisonnière des communautés pastorales sur les ressources hydriques, les risques de dégradation précoces des infrastructures hydrauliques, etc....

L'attente essentielle de l'équipe du projet à travers cette évaluation est la proposition de recommandations concrètes et faisable (en fonction des ressources humaines et moyens financiers à disposition) pour améliorer/réorienter les stratégies d'intervention et les actions.

Le travail d'évaluation comprendra les volets ci-dessous.

### **2.1 Etablissement d'un bilan global du projet évalué**

Le consultant devra établir un bilan global et objectif des actions du projet depuis son démarrage. Cette étape doit lui permettre de disposer d'une connaissance précise et détaillée du projet, de son évolution et de son contexte. A cet effet, il devra notamment :

- Rassembler et consulter toutes les informations et tous les documents relatifs au projet évalué, et étudier le cadre logique de l'intervention (finalité, objectifs spécifiques, réalisations, indicateurs de suivi et hypothèses critiques) de manière à en acquérir une bonne connaissance. Les documents à consulter seront disponibles auprès de la coordination du projet et auprès du chargé de suivi et évaluation.
- Conduire des entretiens avec les personnes impliquées ou ayant été impliquées dans la conception, la gestion et la supervision du projet.

### **2.2 Conduite d'une analyse évaluative**

A partir des constats et des informations disponibles, le consultant devra évaluer la performance du projet à partir des cinq critères suivants : pertinence, efficacité, efficience, impact, viabilité. Pour chacun de ces critères, des pistes d'évaluation sont préconisées ci-dessous. Il reviendra au consultant de les préciser et de les compléter en ayant à l'esprit qu'il s'agit d'une évaluation finale portée principalement sur les cinq critères susmentionnés.

#### **➤ Pertinence**

La pertinence examine le bien-fondé de l'action conduite au regard des objectifs et des enjeux déterminés au départ en rapport avec les besoins et problématiques identifiés.

A ce titre, le consultant examinera la correspondance du projet avec :

- Les besoins et attentes réelles des bénéficiaires ;
- Les orientations nationales dans le domaine de l'eau et l'assainissement ;
- Les stratégies de l'AFD en matière de l'eau et l'assainissement ;
- Les stratégies et interventions des autres parties prenantes.

Cette analyse sera complétée par une appréciation de :

- La cohérence interne du projet (concordance des divers moyens et instruments mobilisés pour concourir à la réalisation des objectifs),
- La cohérence externe du projet (concordance avec les actions entreprises par les autres acteurs : *administration, ONG, prestataires,...*).

#### **➤ Efficience**

L'efficience étudie la relation entre les moyens mis en œuvre et leurs coûts, d'une part, et les réalisations financées, d'autre part.

L'évaluation conduite par le consultant doit permettre

- D'apprécier si les ressources nécessaires ont bien été mises en place, en temps voulu et au moindre coût. La qualité de mise en œuvre des prestataires de maîtrise d'ouvrages, notamment des forages, sera particulièrement évaluée
- D'analyser les éventuels retards et dépassements constatés.

➤ **Efficacité**

L'efficacité apprécie le degré de réalisation des objectifs du projet (*techniques, financiers, institutionnels*), ainsi que ses éventuels effets non attendus (effets positifs ou négatifs).

Elle comprend :

- Une comparaison des résultats attendus et des résultats effectifs du projet,
- Une analyse des écarts constatés.

➤ **Impact**

L'impact juge les retombées de l'action. Le consultant analysera ici principalement les effets immédiats sur les acteurs concernés, et notamment les bénéficiaires finaux, qui peuvent être raisonnablement attribués en partie ou en totalité à l'action évaluée. Il appréciera, le cas échéant, les perspectives d'effets de plus long terme.

L'analyse devra se reporter autant que possible à des indicateurs de résultats quantifiables. Le consultant traitera pour cela l'information pertinente issue des systèmes statistiques existants et du dispositif de suivi du projet, et croisera ses données à travers une collecte de donnée in situ.

Cette analyse sera toutefois complétée, le cas échéant, par une appréciation qualitative des impacts.

Pour cela une enquête CAP finale sera réalisée par le consultant en vue de comparer et ressortir l'impact du projet sur les bénéficiaires au regard de l'enquête CAP initiale.

➤ **Viabilité/durabilité**

Le consultant examinera si l'atteinte des objectifs et les résultats et impacts obtenus sont de nature à se pérenniser, voire à s'amplifier, dans la durée, et si oui à quelles conditions.

### **3. Organisation de l'évaluation**

#### **3.1 Compétences requises pour mener l'évaluation**

Les compétences requises pour réaliser cette évaluation sont celles d'une équipe des personnes couvrant les domaines suivants :

- Connaissance et expérience professionnelle en matière d'évaluation,
- Expérience en matière de gestion des projets de développement ;

- Connaissances et expertises techniques dans les domaines de l'eau, d'hygiène et d'assainissement ;
- Connaissances du contexte et des acteurs Humanitaires ;
- Connaissances de contextes d'opération similaires et facultativement du sud du Tchad ;
- Connaissances facultatives d'une des langues/dialectes utilisés dans la région (Français, Kaba, Yamod, Ngambaye, Arabe ...).
- Expérience indispensable en préparation et conduite d'enquête CAP et autres.
- Expérience en éducation à la santé
- Expérience en santé publique
- Compétence informatique (Word, Excel, Epi Info, Sphinx, Internet).
- *Exigences du poste*
- Une bonne résistance physique est nécessaire car les distances sont grandes et les conditions sont difficiles
- Patience, pédagogie, diplomatie et capacités d'adaptation
- Capacité à travailler en équipe

### **3.2 Durée de l'évaluation**

La prestation totale pour la réalisation de cette évaluation est estimée à 20 jours ouvrables. L'enquête devra être conduite au cours du mois d'Avril sur le terrain et la présentation des premiers résultats de l'enquête en fin Avril. Le rapport final de l'évaluation doit être soumis à CARE International au Tchad au plus tard le 15 Mai 2013.

La prestation débutera après signature du contrat entre le consultant et CARE International. La date de démarrage est prévue dès la signature de contrat.

Elle inclut notamment une réunion de lancement à Goré, une mission de terrain, et une réunion de restitution des conclusions du consultant à Goré et à N'Djamena,

### **3.3 Documents à présenter par les consultants**

Les consultants invités à soumissionner devront fournir les éléments suivants :

- Une offre technique comprenant
  - Une note de compréhension des termes de référence et de présentation de la méthodologie utilisée ;
  - Les références et expériences du consultant,
  - Le CV détaillé et les copies d'évaluation de performance de deux dernières années du consultant dans le cadre d'autres évaluations similaires
- Expérience et compétences techniques
- Le calendrier prévisionnel d'intervention

- Une offre financière comportant le budget global (Hors Taxe et Toutes Taxes Comprises) et les prix détaillés (honoraires, indemnités journalières, transports...).

### **3.4 Processus de sélection du consultant**

Tout candidat qui répondra au critère sera contacté, il est demandé à tout candidat d'envoyer son CV et sa lettre de motivation à CARE.

### **4. Les Produits attendus de la consultation**

Une stratégie de l'évaluation qui sera amendée par CARE avant le démarrage de l'évaluation sur le terrain

Une présentation des premiers résultats de l'évaluation au niveau du bureau national et à Gore avant le rapport final

Un rapport final provisoire sera produit à l'issue des travaux du consultant. Il sera transmis à Care International qui pourra également émettre ses commentaires. Care International formulera ses remarques et observations au consultant dans les trois semaines suivant la réception du rapport provisoire.

Le rapport définitif, intégrant ces observations, devra être disponible dans les 15 jours suivant la réception des commentaires. Si ces observations expriment des différences d'appréciation non partagées par le consultant, celles-ci peuvent être annexées au rapport définitif et commentées par le consultant. Le rapport doit inclure de manière claire et sans ambiguïté les changements apportés par le projet ; le niveau d'atteinte des résultats par rapport aux indicateurs du cadre logique du Projet ; des recommandations concrètes pour les prochaines étapes éventuelles notamment pour renforcer la durabilité et l'impact des actions menées y compris des pistes d'interventions pour une nouvelle proposition de projet.

Les rapports provisoire et définitif devront être remis sous format électronique et sous format papier en trois exemplaires à l'adresse de Care International, base de Goré. Le rapport définitif restera la propriété de Care qui en assurera la diffusion. Une présentation power point sera faite par le consultant prenant en compte toutes les réalisations du projet évalué.

### **5. Modalités de soumission**

Les candidats (structures ou personnes indépendantes) intéressés pour soumissionner à cette évaluation doivent fournir avant **le 20 Mars 2013** (délai de rigueur) les éléments suivants

- Un CV détaillé de la personne devant conduire l'évaluation ;
  - une proposition technique décrivant leur méthodologie pour conduire méthodologie ainsi qu'un chronogramme détaillé ;
  - une proposition financière détaillée et motivée expliquant les différents coûts
- [anamata@care.ca](mailto:anamata@care.ca) ; [bonino.carefrance@gmail.com](mailto:bonino.carefrance@gmail.com), [bonino@carefrance.org](mailto:bonino@carefrance.org) et [mvanfoycare@ymail.com](mailto:mvanfoycare@ymail.com)